

Enjeux de la formation au permis de conduire

Se déplacer tient de la nécessité quotidienne, et être motorisé est de nos jours une réelle nécessité à l'insertion sociale, culturelle, ou tout simplement pour nos plaisirs personnels.

Malheureusement face à l'importance du taux de mortalité des jeunes conducteurs sur les routes un nouveau programme de formation a été mis en place afin de faire prendre conscience aux conducteurs novices qu'il est important d'acquérir, au delà des savoir-faire, des savoir-être et devenir .

Afin de vous accompagner au mieux dans cette démarche éducative, un enseignant diplômé de la sécurité routière sera à vos cotés et votre apprentissage s'articulera autour de deux formations complémentaires, l'une théorique et l'autre pratique.

La formation théorique sera d'assimiler parfaitement les règles du code de la route.

Afin de partager la route avec tous les autres usagers en sécurité il est primordial de connaître **la réglementation routière**, qui se concentrera autour de 10 thèmes principaux :

.La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)

- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

Afin d'assimiler ces connaissances, vous pouvez venir vous entraîner au sein de notre auto école, à

toutes les heures d'ouverture de bureau.

De plus **les mercredi vous pouvez assister à des leçons de codes en présence d'un moniteur à 15h et 16h** pour obtenir plus de précisions sur les points du code de la route.

La préparation au code se fait à l'aide du **boîtier**. Votre **forfait code est illimité**, vous pouvez si vous le souhaitez passer toutes vos après midi en notre compagnie **à l'auto école !**

A partir du moment où vous commencez à descendre régulièrement sous les 5 fautes, **vous êtes prêt à passer l'examen**, et à débiter votre formation pratique.

En vous inscrivant dans notre auto-école à Rennes vous pouvez **accélérer votre formation** en travaillant **vos codes par internet directement de chez vous !**

L'accès Internet à l'avantage de vous permettre de pratiquer des exercices de code quand bon vous semble, dès lors que vous êtes connectés à internet. Une solution de code sur le net pour **progresser très rapidement**.

Déroulement de l'examen du code de la route:

Vous serez accueillis dans les locaux d'un opérateur agréé après avoir choisi une date d'examen à votre convenance, monnayant 30€.

Votre examen se déroulera sur un support numérique.

Il portera sur 40 questions, le plus souvent imagées afin de vous confronter à des situations réelles et les réponses se feront sous forme de QCM.

Pour valider ce premier examen il ne vous faudra pas faire plus de 5 mauvaises réponses sur le totale de ces 40 questions.

vos résultats vous seront communiqués directement via votre boîte mail dans les 48h suivant votre passage.

Il est primordial de se munir de votre carte d'identité ou passeport, ainsi que de votre convocation le jour de l'examen.

La formation pratique se verra progressive grâce à 4 grandes compétences :

La 1ère d'entre elle sera de maîtriser et de manier correctement votre véhicule dans une circulation faible.

Pour ce faire votre enseignant vous fera progresser à travers 9 sous compétences jusqu'à une autonomie mécanique de votre part.

La 2d sera d'appréhender votre environnement dans des conditions normales de circulations.

Au file des 7 sous étapes de cette compétence vous apprendrez à franchir les diverses intersections présentes sur nos routes, à toujours avoir une position correcte sur la chaussée et à vous stationner dans tous types d'emplacements réservés à cet effet.

La 3eme vous permettra de vous confronter à des conditions de circulations difficiles au milieu de tous les autres usagers.

Les 9 sous compétences de cet objectif vous amèneront à vous déplacer en tenant compte des caractéristiques des autres usagers de la route plus ou moins vulnérables et cela pour votre sécurité mais aussi la leur.

Vous serez capable de croiser, dépasser et être dépassé. De gérer vos déplacements hors de la ville, sur les voies rapides, en campagne et d'aborder avec un maximum de sécurité tous types d'ouvrages routiers et cela même quand l'adhérence et la visibilité seront réduites.

La 4eme et dernière compétence sera l'acquisition d'une totale autonomie, sûre et respectueuse de l'environnement.

Ces 7 sous compétences vous permettront de suivre un itinéraire en autonomie avec toutes les notions nécessaires en terme de facteur de risque au volant, notamment lors de longs déplacements. Vous serez apte à réagir d'une manière adaptée en cas d'accident.

Vous pratiquerez l'éco-conduite et ferez l'expérience des diverses aides à la conduite disponible sur votre véhicule.

Tout au long de votre formation vous évalueriez votre progression avec votre enseignant en validant au fur et à mesure toutes ces sous compétences.

Déroulement de l'examen de conduite:

L'examen de conduite dure 32 minutes pendant lesquelles vous allez être évalué sur votre aptitude à conduire en toute sécurité.

Il s'agit d'un **bilan des compétences** acquises par l'élève au cours de sa formation. Pendant cette épreuve, l'examineur évalue la capacité à la conduite du candidat, et notamment :

- le respect des dispositions du **Code de la route**.
- la **connaissance du véhicule**, la capacité à conduire dans le respect de l'environnement
- la capacité à **assurer sa propre sécurité** et celle des autres usagers, en particulier des plus vulnérables.
- la capacité à **percevoir et à anticiper les dangers** engendrés par la circulation et à agir de façon appropriée.

Vous allez devoir répondre à 2 **questions de vérifications**, dont une en lien avec les gestes de 1er secours et exécuter 2 **manœuvres**, dont un arrêt de précision.

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au moins 20 points sur 31 sans aucune erreur éliminatoire. L'expert réalise un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

Résultat de l'épreuve

Le résultat de votre examen du permis de conduire est consultable sur le site :

<https://candidat.permisdeconduire.gouv.fr/>

Il vaut titre de permis de conduire pendant une durée de quatre mois à compter de la date de l'épreuve.

Édition du permis de conduire :

Une fois le permis obtenu a vous d'effectuer les démarches afin de recevoir votre permis de conduire sur le site :

<https://ants.gouv.fr/> (Agence National des Titres Sécurisés)